GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

DISPOSITIF MÉTROPOLITAIN DE SOUTIEN EXCEPTIONNEL AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS AYANT SUBI DES DÉGRADATIONS SUR LA PÉRIODE DU 28 SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE 2026

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

1/ Identité du chef d'entreprise

Nom, prénom :

Téléphone / portable :

Mail de contact :

2/ Identité de l'entreprise

Raison sociale :

Enseigne :

Adresse complète de l'établissement :

Activité principale :

Date de début d'activité :

Forme juridique ou statut :

Titre d'occupation du local :

☐ Bail commercial depuis :

☐ Titre de propriété depuis :

3/ Descriptif des éléments dégradés

	Nombre d'éléments
Vitrine / Devanture	0
Rideau métallique	0

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) (nom, prénom)

Représentant(e) légal(e) de la société

située au

- Déclare que les éléments dégradés, déclaré dans la demande de subvention, l'ont été durant la période allant du 28 septembre au 31 décembre 2026 inclus.

- Déclare l'exactitude des informations notées dans la demande de subvention

Fait à , le

Signature

5/ Pièces à fournir

☐ La copie du dépôt de plainte réalisée à la Police ou Gendarmerie Nationale

☐ Des photographies des éléments dégradés déclarés dans la demande de subvention

☐ Le règlement signé

☐ Relevé d'Identité Bancaire

☐ L'extrait k-bis de l'entreprise

6/ Pièce à fournir pour le versement de la subvention

☐ La convention signée *(remis par le service commerce-artisanat)*

7/ Pièces à fournir pour la vérification de bonne réalisation des travaux

☐ Factures des éléments dégradés

☐ Le montant total des dépenses liées aux travaux de remise en état du local dégradé par les évènements, et le cas échant, le montant de la reconstitution du stock

☐ Le décompte d'indemnisation transmis par l'assurance indiquant, dans le mesure du possible, le calcul détaillé des sommes versées.

Informations générales par téléphone au 04 57 38 50 39 ou par mail à l'adresse :
commerce.artisanat@grenoblealpesmetropole.fr